

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023 à 18h30

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien PUJOL, Olivier MONROS, Ludivine ALBERT.

Procurations : Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Julien RIBES à M. Julien PUJOL, Mme Solène PELLE à M. Jean-Philippe GARCIA.

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS

Début de séance : 18h30

Le quorum est atteint avec 19 présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente du 6 Février 2023 qui est adopté à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance et propose de rajouter la question suivante :

8) Tarifs séjours printemps été 2023 – ALSH Adolescents

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents + 4 procurations.

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DU MAIRE

Néant

DELIBERATIONS

I – Convention d'assistance juridique Cabinet d'avocats VPNG Année 2023 : D-2023-03-13-01

Monsieur le Maire présente au conseil une proposition de convention d'honoraires pour l'année 2023 présentée par le Cabinet d'Avocats Vinsonneau-Paliès Noy Gauer § associés auprès duquel la commune fait appel pour défendre ses intérêts dans des affaires liées à des problèmes d'urbanisme, marchés publics ou autres.

La convention pour l'année 2023 régit la fixation des honoraires de consultation, assistance, conseil, rédaction d'acte et plaidoirie pour toute mission que la commune pourra confier au cabinet d'avocats. Les honoraires sont fixés à 145 € HT/heure sur devis sans excéder un montant de 40 000 € HT/an.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve la proposition de convention d'honoraires avec le Cabinet d'Avocats Vinsonneau-Paliès Noy Gauer présentée et autorise Monsieur le Maire à la signer.

II – Liste des marchés publics conclus en 2022 : D-2023-03-13-02

Monsieur le Maire soumet au Conseil la liste des marchés publics conclus en 2022 qui sera publiée sur le site internet de la commune, telle que présentée ci-après, que le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve et prend acte de sa publication sur le site internet de la commune.

LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2022

MARCHES DE TRAVAUX

Contrats Egaux ou supérieurs à 20 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
-----------------	------------------	-------	-------------	---------------------------	-------	------

Contrats Egaux ou supérieurs à 90 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
Bons de commande Voirie Communale	EIFFAGE RTE GD SUD	398 762 211 00363	34630	666 000 € HT	4 ans (2022-2025)	10/12/2021
Requalification Avenue de Béziers	BRAULT TP	30 855 035 900 027	34500	398 000 € HT	6 mois	13/12/2022

MARCHES DE SERVICES

Contrats Egaux ou supérieurs à 20 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
Entretien Stade Honneur	Sarl CHLOROPHYLLE	791 152 648 00014	34360	57 120,00 € HT	4 ans (2022-2025)	05/05/2022
SPS Requalification Avenue de Béziers	ELYFEC	43 402 439 400 109	38090	1 680,00 € HT	6 mois	21/12/2022

Contrats Egaux ou supérieurs à 90 000 € HT et inférieurs à 214 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
-----------------	------------------	-------	-------------	---------------------------	-------	------

Contrats Egaux ou supérieurs à 214 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
-----------------	------------------	-------	-------------	---------------------------	-------	------

MARCHES DE FOURNITURES

Contrats Egaux ou supérieurs à 20 000 € HT et inférieurs à 90 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
-----------------	------------------	-------	-------------	---------------------------	-------	------

Contrats Egaux ou supérieurs à 90 000 € HT et inférieurs à 214 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
-----------------	------------------	-------	-------------	---------------------------	-------	------

Contrats Egaux ou supérieurs à 214 000 € HT

OBJET DU MARCHÉ	NOM DU TITULAIRE	SIRET	CODE POSTAL	PRIX SUR LA DUREE GLOBALE	DUREE	DATE
Restauration Collective	SHCB SAS	39 051 326 500 020	38070	511 000 € HT	4 ans (2023-2026)	15/12/2022

III – Subvention BTP CFA Aude : D-2023-03-13-03

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de subvention du Centre de formation d'apprentis du Bâtiment de Lézignan Corbières qui accueille cette année scolaire 2 jeunes Lespignanais.

Cette subvention s'élève à 50 € fixe et annuel auxquels s'ajoutent 25 € / élève apprenti, soit au total 100 €

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve le versement d'une subvention de 100 € au Centre de Formation d'apprentis du Bâtiment de Lézignan Corbières qui forme 2 jeunes Lespignanais et dit que cette somme sera prélevée au C/ 6574 – Divers du BP 2023.

IV – Subvention façades 3 Rte de Fleury : D-2023-03-13-04

Monsieur le Maire propose au Conseil de verser une subvention d'un montant de 25 % du montant TTC des travaux de réfection de façade entrant dans le périmètre défini par la Communauté de communes « La Domitienne » et la Commune correspondant au « centre ancien » de la commune dans la limite maximale de 750 €.

Il présente la demande de M. Mickaël PUJOL, 3 Route de Fleury - Montant de la subvention : 750 €

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, décide d'octroyer la subvention façade sus indiquée et dit que la somme sera prélevée au C/20422 – réfection façades du BP 2023 et suivants.

V – Programme Leds et remplacement horloges astronomiques sur Eclairage public : D-2023-03-13-05

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de lancer un programme de rénovation énergétique de l'éclairage public par :

- Le remplacement des lanternes HP sodium énergivores par des luminaires leds pour un montant estimé à 450 000 € TTC qui pourrait être réalisé sur 6 exercices budgétaires.
Des aides financières peuvent être demandées auprès de l'Etat (Fonds Verts) et de tout autre partenaire financier ;
- Le remplacement des horloges astronomiques qui commandent l'éclairage public par des horloges astronomiques radio pilotées pour un montant estimé à 12 750.00 € TTC qui pourrait être réalisé sur 2023. Des aides financières peuvent être demandées auprès de l'Etat (Fonds Verts) et d'Hérault Energies.

Ces rénovations permettraient à terme de réaliser d'importantes économies d'énergie sur l'éclairage public et donc une économie financière significative de fonctionnement.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, décide d'approuver les programmes de travaux de remplacement des lanternes d'éclairage public en leds et des horloges astronomiques en horloges radio pilotées tels que présentés ci-dessus et dit qu'ils seront inscrits sur le BP 2023 et suivants.

Monsieur le Maire se chargera de demander auprès de tous les partenaires financiers dont l'Etat (Fonds Verts) et Hérault Energies des aides les plus élevées possibles et de la mise en concurrence pour obtenir les offres des prestataires et est autorisé à signer tout document technique, administratif ou financier pour permettre le bon déroulement de ce programme et pour retenir le candidat reconnu mieux-disant par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte de l'avancement de ces dossiers lors de prochaines séances de conseil municipal.

VI – Programme rénovation énergétique Salle du Peuple : D-2023-03-13-06

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de réaliser un bilan thermique de la salle du Peuple qui est extrêmement énergivore afin de connaître les différents points à améliorer.

Il présente un devis de DME Ingénierie qui propose la réalisation d'un bilan initial avec une projection de travaux de rénovation pour un montant de 3 543.00 € HT.

Selon les propositions avancées, une recherche d'aide financière pourra être réalisée auprès des partenaires financiers.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve le principe de réalisation d'un bilan thermique de la salle du Peuple par DME Ingénierie pour un montant de 3 543.00 € HT et charge Monsieur le Maire de rechercher les aides financières auprès de tout partenaire financier pour aider la commune à réaliser les travaux de rénovation énergétique les plus avantageux préconisés par l'étude thermique.

Monsieur le Maire rendra compte de l'avancement de ce dossier lors de prochaines séances de conseil municipal.

VII – Appel AMF pour soutien et dons en faveur de l'Ukraine, de l'Arménie, de la Turquie et de la Syrie : D-2023-03-13-07

Monsieur le Maire donne lecture de l'appel de l'AMF pour que les communes apportent leur soutien et dons en faveur de l'Ukraine, de l'Arménie, de la Turquie et de la Syrie qui sont particulièrement touchées et sinistrées.

L'AMF développe les différents partenariats qui ont été mis en place pour la collecte et l'acheminement de dons financiers ou matériel pour soutenir les populations victimes selon les pays concernés et invite les communes qui soutiennent son action à s'associer à cet élan de solidarité.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, décide de soutenir l'action de l'AMF par un don en faveur de la Turquie et de la Syrie pour un montant de 1 500 € et de maintenir le soutien des familles ukrainiennes (11 personnes dont 2 enfants) actuellement présentes sur la commune.

VIII – Tarifs séjours printemps été 2023 – ALSH Adolescents : D-2023-03-13-08

Monsieur le Maire informe des projets de mini-séjours pour les vacances de printemps et d'été 2023 organisés dans le cadre des animations de l'ALSH Adolescents.

Il conviendrait de fixer les tarifs des participants à ces sorties.

Il est proposé les tarifs suivants :

- Séjour itinérant à la découverte de la faune et de la flore 2j./1n. du 4 au 5 Mai 2023 : 50 € - Payable en 1x
- Séjour à Mons la Trivalle en camping + activités du 10 au 12 Juillet 2023 3j./2n. : 130.00 € - Payable en 1 x ou 3x (50 € + 40 € + 40 €)
- Séjour à Taurinya (66) en gîte + activités du 24 au 27 juillet 2023 4j./3n. : 180 € - Payable en 1 x ou 3 x 60 €
- Séjour sportif à Mons la Trivalle en camping du 21 au 24 Août 2023 4j./3n. : 180€ - Payable en 1 x ou 3 x 60 €

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les propositions de tarifs de participations et d'échelonnements de paiements aux séjours ci-dessus annoncés.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Monsieur le Maire informe :**

- ❖ Le Directeur académique des services de l'éducation nationale a confirmé par courrier du 17 février 2023 l'ouverture du 5^{ème} poste de professeur des écoles de l'école maternelle.
Une prévision de 133 élèves à l'école maternelle et 193 -194 élèves à l'école élémentaire est estimée pour la rentrée scolaire 2023.
Une réflexion est actuellement en cours pour le projet d'extension de la cantine scolaire.
 - ❖ Le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi en cassation pour la recevabilité de l'appel pour le projet éolien porté par ENGIE. Le projet est donc définitivement abandonné.
Les projets de centrales photovoltaïques sont actuellement au stade de la mise en compatibilité du PLU.
 - ❖ L'ouverture de « Diversifemme » - CIDFF (Centre d'Information des Droits de la Femme et des Familles) – à Vendres s'est bien déroulée, avec la présentation de 9 portraits de femmes et une rétrospective des événements marquants pour la condition des femmes depuis 1956 très bien réalisée. Une animation de « Diversifemme » est prévue à la Médiathèque « Le Réservoir » le vendredi 24 mars 2023 à 18h30.
 - ❖ La commémoration de la guerre d'Algérie aura lieu le Dimanche 19 mars 2023 à 11h30. Rendez-vous au cimetière.
- **Monsieur Yann RAMIREZ** précise que le « Lespignan infos » du mois de Mars sera finalisée semaine prochaine.
- **Madame Françoise CRASSOUS** donne le compte rendu de la session des « Ateliers des arts » des 11 et 12 mars 2023 qui s'est très bien déroulée. Il reste une dernière session les 25 et 26 mars 2023.
- **Monsieur Didier MONTIER :**
- ❖ Demande comment se passent les travaux de l'Avenue de Béziers ; Monsieur le Maire lui répond que les travaux se déroulent comme prévu dans le respect des délais et même un peu d'avance puisque le bon support de la route permet d'éviter certains travaux de terrassement et de sous-couche. Un rabotage suffira permettant de gagner un mois sur la durée des travaux.
La préparation des bordures aura lieu cette semaine avec leur pose la semaine prochaine.
 - ❖ Informe que le loto de Dimanche 12 mars 2023 en faveur du LESPITON a rapporté le bénéfice de 2 500 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 50.

La Secrétaire de séance,

Le Président de séance,



Françoise CRASSOUS



Jean-François GUIBERT